

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 7 février 2021

### **Bilan 2021 des saisies douanières de stupéfiants pour la direction régionale des douanes d'Amiens**

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes publics, félicitent la douane pour les saisies historiques de produits stupéfiants réalisées en 2021.

Elles reflètent, à nouveau, la mobilisation exemplaire des services douaniers pour combattre les trafics illicites et la criminalité organisée. Ces excellents résultats illustrent l'importance des saisies de stupéfiants réalisées par la Douane au sein du dispositif interministériel rénové de lutte contre les trafics de stupéfiants dirigé par l'OFAST (Office anti-stupéfiants).

***Les saisies de stupéfiants réalisées par la Douane ont augmenté de + 30 % en 2021, passant de 88,72 tonnes en 2020 à 115,4 tonnes en 2021.***

A signaler l'augmentation des affaires et des quantités saisies dans le vecteur fret express et postal, respectivement +60 % et +35 %. Ce sont 20,9 tonnes de stupéfiants saisies sur ce vecteur en 2021.

Pour sa part, en 2021, dans un contexte sanitaire toujours compliqué, les services de la direction régionale des douanes d'Amiens ont su s'adapter pour poursuivre la lutte contre les trafics et ont ainsi intercepté sur les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme **211,4 kg et 151 848 doses de produits stupéfiants** :

- **126 kg de cannabis**
- **62,2 kg d'héroïne**
- **11,6 kg de cocaïne**
- **11,6 kg et 151848 doses de drogues de synthèse (LSD, ecstasy et amphétamines)**

Bruno Le Maire et Olivier Dussopt ont déclaré : « Ces résultats montrent que les trafics ont repris avec une vigueur sans précédent en 2021. ***En investissant encore davantage les nouvelles frontières telles que, par exemple, le commerce en ligne, nous mettons au jour des circuits jusque-là trop malconnus.*** C'est ce qui explique le niveau historiquement élevé des quantités saisies en 2021. La douane est la première administration en matière de saisies de stupéfiants, au cœur de l'action de l'État pour contrer le fléau que représentent les addictions pour la santé publique et le crime organisé international qui se nourrit de ces trafics. Nous saluons la mobilisation exemplaire des douanières et des douaniers au service de la protection de notre territoire et de nos concitoyens. »

**POUR ALLER PLUS LOIN**

Lien vers album et infographie : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/907De3>

Pour plus de renseignements, contacter :

*Michaël LACHAUX— Directeur régional à Amiens – Tél : 09 70 27 11 01*

*Jean-Michel POLLET – Chef du Pôle Action Économique à Amiens – Tél : 09 70 27 11 03 /  
06 64 55 82 07*

*Cédric O. – Chef Divisionnaire à Amiens – Tél : 09 70 27 10 84 / 06*